

Collecte et traitements des déchets ménagers sur notre territoire: la Communauté de Communes Provence-Verdon.

Constat.

Depuis le 1er Février 2018, la collecte des ordures ménagères résiduelles est effectuée par la société Nicollin, qui a repris les camions du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon ainsi que ses agents de collecte pour assurer cette prestation nécessaire et essentielle.

Bien que ce soit une délégation de service public, force est de constater que la fréquence des collectes a été réduite : nous sommes régulièrement témoins de poubelles vertes qui débordent, avec des immondices souvent éparpillés au bord de la route.

Idem pour la filière de recyclage : la collecte par la société Suez semble insuffisante puisque les containers d'emballages ménagers, de papier ou de verre sont parfois tellement pleins que : soit le citoyen pose à côté, soit il rentre chez lui ses sacs remplis, en espérant des jours meilleurs !

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un montant forfaitaire actuel de 311€ dû par chacun des foyers sur notre territoire, quelle que soit la composition du dit foyer (1, 2, ...5, personnes ou plus)..

Notons que dans les Communautés de Communes avoisinantes, il ne s'agit pas de redevance mais de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dont le montant varie d'un foyer à l'autre d'après le calcul d'un pourcentage de la valeur locative du logement.

Avec le rapprochement de Vinon sur Verdon de la communauté d'agglomération Manosquaine et du fait que le SMZV n'assure plus ni la collecte ni le traitement des ordures ménagères, le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon devrait être dissous en 2020.

Souhaitons que la redevance des ordures ménagères sera diminuée puisque nous aurons un intermédiaire de moins, **sauf** si le SIVED NG augmente la participation financière de la Communauté de Communes Provence Verdon pour le traitement de ses déchets ménagers ainsi que sa contribution au projet Technovar.

Le SIVED NG, Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Élimination des Déchets-Nouvelle Génération.

Actuellement, nos déchets ménagers résiduels (hors tri) sont acheminés au centre de Gardanne par le SIVED NG, puisque, par arrêté préfectoral, le Centre d'enfouissement de Ginasservis ne peut plus recevoir ces ordures ménagères.

Le SIVED NG, basé à Brignoles, a fait l'acquisition, en 2018, d'un terrain d'environ 5 ha à Brignoles pour l'implantation du Projet Technovar, qui ne sera pas opérationnel avant 2022-2023.

Le Projet TechnoVar :

« L'équipement Multi-filière de Valorisation, dénommé « TechnoVar », est une installation de type industriel dont le processus permet de trier les déchets suivant leur nature.

Il s'agit d'une unité de

Tri - Valorisation Matière et Energie (**TVME**) qui permettra :

> **d'orienter les matières recyclables** vers leurs filières traditionnelles (bouteilles plastiques, papiers, métaux...)

> **de produire de l'électricité** en transformant à haute température les matières à fort potentiel énergétique,

> **de méthaniser les biodéchets** pour les transformer en biogaz,

> **de développer les technologies** de production de biocarburants. »

Ce projet concerne environ 160 000 Habitants répartis sur 5 Communautés de Communes dont la Communauté de Communes Provence Verdon. Par ailleurs, la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon s'est retirée du SIVED NG suite à un désaccord concernant la participation financière demandée. Cette Communauté de Communes a donc créé et développé son propre service de collecte et traitement des déchets ménagers, avec, également, la mise en place du tri sélectif. Le site de Ginasservis serait réactivé pour accueillir les déchets ultimes.

Soulignons que **le projet Technovar** est au point mort, dans l'attente des résultats des élections municipales de l'an prochain.

Pour informer et envisager l'avenir sur ce sujet, à l'initiative de l'APNE, le Collectif Provence-Verdon, Colibris et Fabien Gaillot, organisent une :

réunion-débat à Barjols, le jeudi 20 juin 2019, à 18h 30 avec pour Thème :

Comment baisser la redevance d'ordures ménagères, Comment tendre vers le zéro déchets.

Participants à la réunion : l'APNE, le Collectif Provence-Verdon, Colibris, Fabien Gaillot.

Invités : le Maire de Barjols, le Président et les Maires de la Communauté Provence-Verdon, le Maire de Seillons source d'Argens, le Président du SIVED NG, le Président de la Communauté de Communes Lacs et Georges du Verdon (Ancien président du SMHV) etc.

Odile Roisin

Membre de l'APNE, membre de la Commission de contrôle du site d'enfouissement de Ginasservis, co-fondatrice du Collectif Provence-Verdon.

APNE, Association pour la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie de Pontevès – Membre de **l'UDVN 83 – Fédération Nationale de l'Environnement.**

Les Claux 83670 PONTEVES – 09 60 54 12 00.